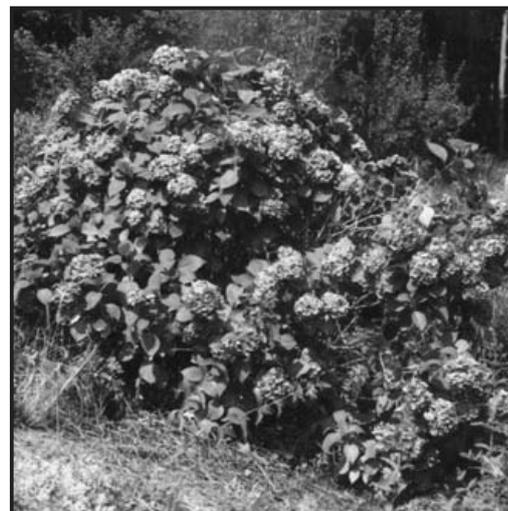




«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR - Prix : 1 euro - Mensuel n° 202 - Juin 2002 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

# BIENTOT LES VACANCES

*Ou ce qui se cache derrière un beau village*



A Ny, près de Hotton, le bourgmestre et ses habitants ont obtenu le titre de plus beau village de Wallonie. Ils ont sûrement dans la tête, pleins de projets touristiques.

Mais il y a un hic. A l'entrée du village, une famille a acheté un terrain. Ils vivent en caravane. Ce sont des gens du voyage !

Cela gêne, une caravane à l'entrée du plus beau village de Wallonie. Ce sont donc des pressions à travers les médias, une pétition, des menaces par rapport aux enfants, des menaces d'expropriation... La famille se défend. C'est l'escalade.

On peut rêver.

Et si le pouvoir communal ne jouait pas un rôle de dominant ? Si l'on pouvait trouver une solution dont chaque partie soit satisfaite ? Ce serait vraiment un des plus beaux villages de Wallonie.

Fabien LARDINOIS

**EDITORIAL**

**N° 202**

**SOMMAIRE**



**L • S • T**

**LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 202  
Juin 2002

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne 2
  - Van Gogh et Gauguin à Amsterdam
- Namur 3
  - Envie de vivre
- Ciney-Marche 4-5
  - Le courrier des domaines
- Nos droits 6
  - Le droit à l'intégration sociale
- La page des enfants 7
  - De belles histoires
- Ça se passe et petites nouvelles 8

## D'ANDENNE

# VAN GOGH ET GAUGUIN A AMSTERDAM

*Dans le cadre de notre atelier peinture,  
nous avons organisé un voyage d'une journée vers les Pays-Bas  
afin de découvrir d'authentiques chefs-d'œuvre.*

### UNE JOYEUSE BANDE

Durant quelques semaines, se tenait à Amsterdam une exposition unique sur Van Gogh et Gauguin.

Nous avons quitté Andenne aux alentours de 8 h. 30 pour nous rendre au musée Van Gogh. Le trajet s'est déroulé dans la bonne humeur, le chant et le partage de nos pique-niques. Une fois à Amsterdam, nous avons dû quelque peu tourner avant de trouver le musée. Nous avons mis ce temps à profit afin d'observer et de nous imprégner de l'atmosphère de la ville. Les bâtiments, les canaux, les bateaux, les vélos, ... lui donnent un caractère particulier.

Nous sommes arrivés vers 12 h. 30 devant le musée où nous avons pu nous garer et pique-niquer. Une fois à l'intérieur, certains se sont équipés d'un audiotour ainsi que d'un petit livret explicatif. De cette manière, chacun a pu découvrir les peintures à son rythme et à sa convenance.

### UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE

L'exposition représentait l'histoire de Vincent Van Gogh (1853-1890) et de Paul Gauguin (1848-1903) qui ont vécu et travaillé ensemble durant 9 semaines dans le sud de la France à Arles pendant l'année 1888. Pour ces deux artistes, cette brève période de collaboration fut lourde de conséquences, tant sur le plan artistique qu'affectif. L'attraction qui a rapproché ces deux hommes ainsi que les problèmes qui les ont opposés, s'expliquent par leurs origines très différentes.

En effet, Van Gogh pense que l'art est un moyen d'améliorer la vie sur terre, tandis que Gauguin estime que l'art est un moyen d'échapper à la réalité.

Nous y avons observé et contemplé 106 œuvres couvrant la période d'avant, pendant et après leur séjour à Arles. Nous avons également pu constater les différences entre leur technique et leurs idées sur la peinture, leur influence réciproque sur le plan artistique et ce qui est resté de cette période de collaboration.

Nous avons tous apprécié cette magnifique exposition et pensé que ça valait la peine de faire autant de kilomètres en une journée.

Ensuite, nous avons roulé dans Amsterdam pour découvrir plus amplement l'ambiance et l'architecture générale de cette ville avant de reprendre le chemin du retour. Nous avons soupé sur l'autoroute et sommes rentrés aux alentours de 21 h. 30.

### QUELQUES IMPRESSIONS :

**Viviane** : l'exposition était superbe. Il y avait un large éventail. J'ai beaucoup aimé l'esprit avec lequel nous sommes partis. C'était le plus super, le partage qu'il y avait dans le car (bonbons, tartines,...). Avec les écouteurs, il y en a qui n'ont pas perdu une miette. Les peintres étaient deux grands amis. Ils se peignaient l'un l'autre. Il y avait aussi des autoportraits, beaucoup de couleurs, de tons vifs chez Gauguin. Ils avaient des techniques très différentes. Gauguin était plus homogène dans sa peinture et Van Gogh peignait par coups de pinceaux. Je préfère Van Gogh.

**Marc** : il y avait une bonne ambiance dans le car. L'esprit y était particulièrement sympathique alors qu'on a fait 600 Km. Il y a une différence entre Van Gogh et Gauguin. Van Gogh peignait selon modèle, selon ce qu'il voyait. Il pensait que la réalité parlait d'elle-même. Gauguin peignait d'après ses souvenirs.

La peinture devait suggérer, aller à l'essentiel. Ils peignaient aussi sur de la toile de jute. C'était impressionnant. La taille des toiles l'était également. C'est toujours grand.

**Bernadette** : c'était très bien, le trajet en car et l'exposition. On a vu une peinture de soulier usé. On voyait les clous, la pauvreté. J'ai bien aimé tous les tableaux. C'était splendide.

**Nicole** : j'aimais bien les tournesols. C'était vraiment des plaques de touches de couleurs. On a vu aussi des beaux moulins.

**Alain** : j'ai préféré Gauguin car il a plus de finesse. C'était bien. Les différentes peintures du semeur étaient peintes par à coups.

**Marie-Rose** : le trajet en car était super. On a trouvé une place pour se garer tout près. C'était très important pour ma jambe. Malgré le monde, j'ai trouvé l'exposition très bien et tout était de plein pied. Les toiles étaient très belles. Ce que j'ai aimé, c'était le tableau avec toute une famille de Van Gogh. Les deux peintres se photographiaient l'un l'autre par la peinture. Je trouve que Gauguin est plus fin dans ses peintures que Van Gogh. Les couleurs étaient plus vives.

**Robert** : le voyage était parfait et l'exposition m'a plu.

**Isabelle** : j'ai été frappée par la beauté des peintures. Ça n'a rien à voir avec les photos des tableaux représentés dans les livres. Les toiles originelles sont plus grandes, plus brillantes, plus colorées. Il y a une impression de lumière et des détails qu'on ne retrouve pas dans les livres.

L'atelier peinture.

**DE NAMUR**

**DANS LE GROUPE DES JEUNES**

*L'un d'entre nous avait dit en réunion : "si on me donnait de l'argent, je m'achèterais des vêtements de marque, comme ça, je serais normal".*



**BONJOUR A TOUS**

Je me présente, Pierre, étudiant à l'institut Cardijn, et stagiaire à L.S.T. Je participe activement aux "Caves-Jeunes" où nous réfléchissons ensemble sur des thèmes liés à "nous les jeunes et ce qu'on vit".

Cet article reprend le témoignage de trois jeunes : Ludo, André et Jonathan que je tiens à remercier pour leur participation très enrichissante à l'article. Je n'oublie pas tous les autres avec qui nous avons longuement réfléchi sur l'image qu'on a d'un jeune heureux.

**ETRE NORMAL**

L'un d'entre nous avait dit en réunion : " si on me donnait de l'argent,

je m'achèterais des vêtements de marque, comme ça, je serais normal".

Nous avons alors discuté : qu'est-ce qu'un jeune heureux ? Est-ce important d'avoir des vêtements de marque ? une playstation ? ou peut-on se satisfaire d'une famille, à manger et un toit pour tous ?...

Voilà ce qu'André lui pense : " je n'ai pas de vêtements de marque. Je ne me sens pas plus mal pour autant. On me fait parfois des remarques, c'est vrai. On me traite".

Jonathan lui trouve que "ça coûte cher, mon père ne veut pas m'en acheter. Mais je trouve que ça dure plus longtemps. Alors je travaille pour en avoir".

Ludo dit que "c'est une question difficile. Si on me donnait de l'argent, je ne m'achèterais pas des vêtements de marque, je n'irais pas au resto...

Je pense à toutes les personnes qui n'ont pas de logement et pas à manger tous les jours. Avoir de l'argent pour faire ce que je veux ne me rendrait pas heureux en pensant à tout ça".

Ludo dit aussi que "pour de l'argent, on ferait n'importe quoi, on te tabasse pour un rien".

**PAS FACILE**

Ce n'est pas facile de parler de ce sujet, parfois. Pour nos parents, il faut

se débrouiller pour arriver à la fin du mois. Quand certains ont des difficultés, d'autres ont des marques !

C'est difficile à accepter cette différence dans notre vie. Difficile quand c'est aussi une question d'intégration " ca me bouffe, des fois. Cette fille, à l'école, elle n'avait pas à écrire des choses méchantes sur moi, parce que je ne suis pas habillé comme elle".

" Ceux qui ont des vêtements de marque, se pensent supérieurs. Les vêtements de marque, c'est pour frimer. Tout comme fumer des joints...

**DES QUESTIONS ?**

Comment voyons-nous le monde ? Quelle place avons-nous ? "C'est un monde de merde" se dit-on souvent.

Et Jonathan d'ajouter : "ca n'a pas d'importance d'avoir des marques ou pas.

Mais si on me demande comment j'imaginerai le monde : bien fait, ce serait le même pour tous, pas de différence entre les pauvres et les riches".

" Et puis, en tant que jeune, dit Ludo, on a surtout envie de vivre et de réussir sa vie".

Pierre, Ludo, André et Jonathan

**LA MISERE**

Tu porte dans ton sac,  
Ton trois pièces cuisine,  
Comme un homme tortue,  
Regard : absent,  
Regard : d' hurluberlu,  
Mais tu vois , tu devines,

Qu'on n'aime pas les exclus.  
Toi notre frère et ami,  
Laisse à l'abandon,  
Pour qui la vie en somme,  
n'a ni sens ni raison,  
Quel que soit ton pays,

Ou bien ta religion,  
  
Au nom des droits de l'homme  
  
Nous te demandons pardon.

Un ami

**DE CINEY-MARCHE**

**LE COURRIER**

*Au moment où il a reçu le " Courrier des domaines ", un militant " Il est content, me dit-il, que quelque chose reprenne Quand la coordination s'est arrêtée, les militants*



Depuis plusieurs années, les militants de LST Ciney-Marche sont confrontés à la réalité de l'habitat permanent dans les campings et domaines et aux réactions des politiciens, de la presse, de groupes d'action de défense de la nature... En plus des difficultés matérielles et quotidiennes liées à la pauvreté, l'avenir de leur logement paraît aussi de plus en plus incertain.

Après avoir toléré et domicilié ses plus pauvres dans les domaines et campings pendant de longues années, le pouvoir politique manifeste sa volonté de rendre ces lieux à leur vocation touristique. Bien sûr, l'opération ne se fait pas d'un coup. Mais ça et là, progressivement, le changement s'opère.

**POSITION DU POUVOIR REGIONAL**

Rappelons que la Région Wallonne a dans ses compétences la problématique de l'habitat permanent dans les campings et les parcs résidentiels tant au niveau de l'aménagement du territoire pour les parcs résidentiels (monsieur le ministre Foret), au niveau du tourisme pour ce qui concerne les campings (monsieur le ministre Kubla), au niveau

du logement par rapport aux éventuelles solutions de remplacement (monsieur le ministre Dardenne) qu'au niveau social en ce qui concerne la population précarisée qui a recours à cet habitat (monsieur le ministre Detienne).

Ces différents ministres ont formé un groupe intercabinet qui travaille à l'élaboration d'un plan pluriannuel concernant cette réalité annoncé déjà pour 1999.

Le ministre président Van Cauwenberghe interpellé à ce sujet répond que le groupe poursuit ses travaux et achève un plan pluriannuel dans le but de réinsérer les personnes résidant dans un camping ou dans un autre équipement touristique situé en zone inondable, et à revoir "au cas par cas les autres solutions".

Les modalités de financement sont apparemment reportées d'année en année dans l'attente d'un avis technique de toutes les administrations concernées.

**VU DANS LA PRESSE**

Devant cette apparente inertie, la vie continue sur le terrain. La presse fait

régulièrement écho de réalités qui mettent les résidents permanents en avant de manière négative et stigmatisante.

On peut dire que la presse se fait l'outil du pouvoir, donne un écho important aux revendications des Rangers et se fait parfois insultante pour les plus pauvres. Mais jamais ne se préoccupe de ce qu'ils vivent.

Cet hiver, les nombreuses précipitations ont provoqué des inondations. Outre le fait que de nombreux campings ne sont pas réglementaires, la moitié de ceux-ci se situent en zone inondable. Quelque 1.700 personnes vivent dans 400 campings. L'objectif de la Région Wallonne serait de reloger d'abord les personnes qui vivent en zone inondable.

L'asbl Rangers milite pour la protection de l'environnement. Elle s'attaque aux "bidonvillages", à savoir les campings. Les membres constatent avec effroi que de nombreuses personnes "choisissent" ce mode de vie.

Ils dénoncent aussi la déresponsabilisation des communes et de la Région Wallonne face aux campings et face au développement des ghettos.

Ainsi à Laneffe, dans l'entité de Walcourt, le parc résidentiel Plein Soleil est l'objet de déversements illégaux de déchets. Les autorités communales décident de médiatiser l'affaire avec le concours des Rangers.

Certains accidents (incendies) et certaines affaires judiciaires sont aussi utilisés par les médias pour en remettre une couche. A propos de Neffe, près de Bastogne, la presse écrivait ceci : "après assainissements", "ils ont épuré le fond où se trouvaient les rastaquouères". "Le domaine des Marcassins a été nettoyé de ses chancres".

## DES DOMAINES

*qui participait   la coordination m'a t l phon .  
pour les r sidents permanents.  
se sont sentis abandonn s par les asbl "*

Ne perdons pas de vue que la presse parle ici d'hommes, de femmes et de familles.

### LA VIE SUR LE TERRAIN

A Somme Leuze, le nouveau projet d'am nagement du territoire est d'application. Les domaines du Mayeur et du Stoqueux restent en zone de loisirs et on ne peut plus s'y domicilier.

Les habitants qui y  taient domicili s ont d  chercher un autre logement, handicap s par l' tiquette qu'on vous colle sur le dos quand vous venez d'un domaine.

Certains sont aussi partis par peur, ne pouvant r sister   la pression psychologique, face   l'incertitude de l'avenir. Il n'a donc pas fallu employer les grands moyens pour arriver   ses fins.

Plusieurs parcelles ont  t  vendues en vente publique et rachet es par la commune. Ceux de l'Ourthe et du Mont de l'Ourthe passent en zone d'habitat. La commune entame actuellement les d marches pour faire passer le domaine du Pierreux de Heure en zone d'habitat.

A Neffe, pr s de Bastogne, les logements insalubres non am liorables ont  t  supprim s. Les propri taires de logements insalubres am liorables se d p chent de mettre leur logement en conformit  avec la loi.

Nous avons eu  cho d'actions en justice intent es par des r sidents et des vacanciers contre la fa on dont le bourgmestre de Bastogne a proc d .

Les habitants du domaine du Petit Warichet,   Ramilies, sont aussi confront s   la volont  des agents de l'Am nagement du territoire de la R gion Wallonne de supprimer l'habitat

permanent et de rendre au domaine sa vocation touristique.

Ceux-ci font de nombreuses d marches pour garder leur logement. Diff rents proc s verbaux ont  t  r dig s pour constater les infractions aux lois de l'urbanisme.

On annonce les r sultats pour juin. Ces agents adoptent une position l galiste extr me. Il faut respecter la loi, sinon gare aux sanctions. On ne donne pas la possibilit  aux gens de se mettre en ordre. C'est de suite la menace d'expulsion !

Nous rencontrons aussi de plus en plus de personnes et de familles qui vivent en caravane ou chalet sur des terrains priv s, sur des terrains agricoles ( au bord d'un champ ou d'un bois). Ca veut dire des probl mes de domiciliation, d'expropriation...ce qui provoque pour ceux qui y vivent un renforcement du sentiment d'ins curit  d'existence par rapport au logement.

### SE RASSEMBLER

Fin d cembre, la coordination qui permettait le rassemblement des r sidents permanents de Wallonie (avec

Solidarit s Nouvelles, La Teignouse et LST Ciney-Marche) a pris fin   cause de la diminution des subsides de Solidarit s Nouvelles et de La Teignouse,   qui il a  t  reproch  d' tre trop critique.

Notre volont  est de poursuivre le travail : susciter et organiser un rassemblement de r sidents permanents   travers la Wallonie et vis- -vis desquels les pouvoirs travaillent au cas par cas (diviser pour r gner).

Nous voulons nous relier. Nous voulons aussi mettre sur pied et garantir des lieux de paroles et de d bats o  nous voulons r fl chir   partir des r alit s que nous vivons.

Nous mettons en place un outil simple qui peut soutenir ce rassemblement : " Le courrier des domaines ", un feuillet trimestriel qui permet dans un premier temps de reprendre contact, d' changer des nouvelles, de faire circuler l'information, d'inviter   se revoir.

Le num ro 0 vient de sortir et nous commen ons   travailler avec des volontaires au num ro du mois d'ao t.

Fabien LARDINOIS



## NOS DROITS

- Le droit à l'intégration sociale -

# MISSION : ASSURER CE DROIT

*Ce droit peut prendre la forme d'un emploi  
ou d'un revenu d'intégration.*

Le Parlement a voté le projet de loi concernant le droit à l'intégration sociale. Cette loi entrera sans doute en application le 1er octobre 2002.

Selon le principe général de cette loi :

"Toute personne a droit à l'intégration sociale. Ce droit peut, dans les conditions fixées par la présente loi, prendre la forme d'un emploi et/ou d'un revenu d'intégration, assortis ou non d'un projet individualisé d'intégration sociale.

Les centres publics d'aide sociale ont pour mission d'assurer ce droit " .

### " TOUTE PERSONNE ... "

La loi est trompeuse : ce n'est pas " toute " personne qui aura droit à l'intégration sociale, mais seulement celles qui rempliront les conditions définies par la loi : être Belge (ou appartenir à l'une des catégories d'étrangers visés), être majeur, résider en Belgique, ne pas disposer de ressources suffisantes, être disposé à travailler.

En clair , les mineurs d'âge, les étrangers non visés par la loi (et notamment les candidats réfugiés et les étrangers en séjour illégal) n'auront droit, comme aujourd'hui, qu'à une aide sociale matérielle ou financière du CPAS.

### " UN EMPLOI ET/OU UN REVENU D'INTEGRATION "

Le droit à l'intégration sociale peut se concrétiser de deux grandes

manières : un emploi ou un revenu d'intégration.

### PAR " EMPLOI " , IL FAUT ENTENDRE :

- soit un vrai contrat de travail,
- soit un contrat d'intégration sociale menant après une certaine période à un contrat de travail,
- soit une mise au travail comme "article 60 "ou "article 61",
- soit une mesure d'activation avec intervention financière du CPAS dans les frais.

Ces différentes formules seront expliquées dans les articles prochains.

Les premiers projets parlaient d'un droit à l'intégration sociale par une mise au travail. Cette formulation , qui rappelait trop les mises au travail dans les circuits d'activations, n'a pas été conservée. Il lui a été préféré le terme emploi. C'est le CPAS qui choisira la formule la plus appropriée à chaque situation.

### UN EMPLOI ADAPTE

Quelle que soit la formule retenue par le CPAS, l'emploi devra être adapté à chaque personne, c'est-à-dire à sa situation personnelle, et à ses capacités.

L'emploi devra également respecter les convictions idéologiques, philosophiques ou religieuses de la personne.

Au contraire de la réglementation sur le chômage, qui définit clairement ce qu'est l' "emploi convenable" qu'un

chômeur est obligé d'accepter, la loi sur le droit à l'intégration sociale ne définit pas ce qu'est un "emploi adapté " .

C'est le CPAS qui appréciera si l'emploi qu'il propose est adapté à la personne. En cas de désaccord, celle-ci devra former un recours contre la décision du CPAS et porter le problème devant le Tribunal du travail qui tranchera.

La loi ne précise pas la sanction applicable en cas de refus d'une personne de donner suite à la proposition du CPAS de lui fournir un emploi adapté.

Ce refus devra cependant être interprété comme la preuve que cette personne n'est pas disposée à travailler, ce qui pourra entraîner le refus d'octroi du droit à l'intégration sociale.

### DANS LES TROIS MOIS DE LA DEMANDE

L'emploi adapté, quelle que soit la formule retenue, devra être assuré à chaque personne dans les trois mois de sa demande. Concrètement, le CPAS a trois mois pour trouver un contrat de travail.

C'est évidemment totalement irréaliste !

Dans l'attente de l'emploi, la personne aura droit à un revenu d'intégration, c'est-à-dire à un revenu vital comparable au minimex actuel .

A suivre.

Philippe VERSAILLES

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL  
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

## DE BELLES HISTOIRES ...

C'est par un après-midi ensoleillé que nous sommes allés rendre visite avec la B.D.R. aux pensionnaires d'un home à Coutisse.

Nous nous sommes rendus par petits groupes de deux ou trois dans leur chambre. Lorsque nous avons franchi leur porte, leurs visages se sont illuminés de joie.

Nous nous sommes installés à leurs côtés avec nos livres.

En effet, nous leur avons expliqué que la B.D.R. était un moment de partage, de rassemblement et de découverte autour du livre.

L'une des pensionnaires nous a dit : " Il faut lire, c'est bon ça ! "



De leur côté, certains d'entre eux nous ont confié qu'ils faisaient la lecture à leurs petits-enfants ou tout simplement aux enfants du village :

- " J'allais promener les enfants du village. J'aimais m'occuper d'eux. "

Une autre dame a ajouté :

- " J'ai eu 3 enfants, 10 petits-enfants et aujourd'hui, j'ai 11 arrière-petits-enfants. Ils viennent souvent me voir ici. "

Les pensionnaires nous ont raconté leur histoire, leurs souvenirs... avec nostalgie.

Ils ont partagé un moment de leur vie avec une grande émotion.

Ils nous ont expliqué comment ils étaient arrivés au home, nous ont montré et détaillé les photos qu'ils avaient au mur de leur chambre... Certains avaient les larmes aux yeux. Ils ont revécu l'espace d'un moment leur passé...

## ÇA SE PASSE

### DETENTE

Le 30 mai 2001, les participants de l'atelier sont allés une journée à la mer.

Le soleil était au rendez-vous ainsi que la bonne humeur.

Nous sommes partis très tôt pour profiter ensemble de la journée.

La mer a produit sur nous son effet magique... Très vite nous nous sommes retrouvés à faire du cerf-volant, à jouer dans le sable comme des enfants émerveillés!

L'atelier de Namur

### GAIN DE CAUSE

En justice de paix depuis plusieurs années contre leur propriétaire, parce qu'ils louaient pour 21.000F une maison où le chauffage ne fonctionnait pas et où l'installation électrique était défectueuse (ce qui leur a souvent causé des surcoûts au niveau de la consommation électrique), la famille Fanuel vient d'obtenir justice.

Comme le bail prenait fin en janvier, le juge leur accorde deux mois pour trouver un autre logement.

Celui-ci a encore revu à la baisse le montant des loyers depuis le début de la location.

L'équipe de Ciney-Marche

### THEATRE : VOUS AVEZ DIT «THEATRE»

Le groupe des jeunes de LST en collaboration avec le théâtre de Namur a mis sur pied une pièce intitulée «Du balai».

Nous sommes 11 sur scène de 11 à 40 ans. Pour la plupart, nous sommes sur scène pour la première fois.

Nous jouons le 28 juin à 19h30 au théâtre de Namur (au studio).

Venez nous soutenir et découvrir le résultat d'un an de travail.

Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements au 081/22.15.12.

## Petites nouvelles

### NAISSANCE

Philippe et Isabelle sont les heureux parents d'un petit SACHA.

Il est venu rejoindre Alban et Renaud pour faire un long chemin ensemble.

Nous les félicitons.

### DECES

Le 26 mai 2002, Ernest POULEUR est décédé lors d'un grave accident. Christine, son épouse, est décédée le 30 mai 2002 des suites de l'accident.

A Cindy, Pascale, Audrey, Gaëlle (leurs enfants) et à Elvire (la maman de Christine) ainsi qu'à la famille, nous leurs souhaitons beaucoup de courage dans cette épreuve.

Les militants de L.S.T sont de tout coeur avec vous.

### "LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

#### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :

l'équipe d'Actualités Andennaises

de Ciney-Marche :

Fabien

de Namur :

Andrée, Cécile, Philippe, Pierre, le groupe des jeunes et l'équipe de rédaction et d'envoi.

#### Abonnement :

Abonnement de soutien

fixé à 14,85 Euro /an

Cpte : 001-1237833-92

Luttes-Solidarités-Travail asbl

64, rue Pépin - 5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont déductibles des impôts via le compte suivant pour les trois projets :

Cpte : **250-0083038-91**

Veillez alors les adresser à :

CARITAS SECOURS francophone délégation de Namur-Luxembourg

Pour **NAMUR** :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour **ANDENNE** :

mention : projet n°178 (LST Andenne)

#### Nos adresses de contact :

**A Andenne :**

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 Andenne

Tél : 085/84.48.22

e.mail : lstandenne@belgacom.net

**A Ciney-Marche :**

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Rue de Monin, 96 - 5362 Achet

Tél/ : 083/61.10.85

e-mail : lstciney-marche@belgacom.net

**A Namur :**

L.S.T. asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 Namur

Tél : 081/22.15.12

**A Tubize:**

Claire et Jean-François FUNCK  
Rue du centre, 19 - 1460 Virginal

Tél : 067/64.89.65

e-mail : jf.funck@swing.be

**Chers lecteurs**

**N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles, vos remarques, un petit coup de fil...**

Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région Wallonne (direction générale de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !